

CONTACT

Pour bénéficier des services d'assistance et être accompagné(e) **24h/24 - 7j/7**, contactez SMI avant toute démarche.



En France :  **N°Cristal 09 69 32 05 28**

APPEL NON SURTAXE

Depuis l'étranger + 33 1 47 11 25 63



assistance@mutuelle-smi.com



LORS DE VOTRE APPEL, PENSEZ À INDIQUER...

- Si vous êtes assuré(e), indiquez le nom de votre entreprise afin de vous authentifier.
- Si vous êtes ayant droit (conjoint, partenaire, pacsé, concubin notoire ou enfant(s)), indiquez le nom de l'entreprise de l'assuré principal afin de vous authentifier.

PARIS - LYON - CAYENNE | www.mutuelle-smi.com

Document à caractère promotionnel
Veuillez-vous reporter à la Notice Assistance disponible sur www.mutuelle-smi.com.

SMI
Mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité
SIREN 784 669 954
Agréée pour les branches 1, 2, 20 et 21
Siège social : 2, rue de Laborde - CS 40041 - 75374 Paris Cedex 08



Nouveauté 2019

SMI 3 - Décembre 2018 - Document non contractuel - Crédit photos : Istock

ASSISTANCE PRÉVOYANCE

Des services d'accompagnement pour améliorer le quotidien

 **N°Cristal 09 69 32 05 28**

APPEL NON SURTAXE

24h/24 - 7j/7



EXEMPLES D'INTERVENTIONS



En cas d'accident

Marie est hospitalisée d'urgence. Elle est temporairement immobilisée et dans l'incapacité d'exercer son activité professionnelle. Pour faire face aux tâches quotidiennes, Marie est soutenue temporairement par une aide à domicile pour s'occuper des repas, des travaux ménagers et des courses. Les services d'assistance apportent un soutien et préservent l'équilibre familial en rendant la vie plus facile.



En cas de décès

Décédé à la suite d'un accident lors d'un voyage, Henri laisse derrière lui une famille bouleversée. La perte d'un conjoint ou d'un parent reste difficile à vivre. Avec les services d'assistance, cette famille a bénéficié d'un soutien psychologique pour surmonter le plus sereinement possible cette épreuve, d'une aide à domicile pour assumer les tâches quotidiennes, d'une aide à la recherche d'un prestataire funéraire et de l'information pour être guidée dans les démarches administratives afin d'obtenir des aides financières. Les services d'assistance sont aux côtés des familles en cas d'urgence.

QUI, COMMENT, QUAND, OÙ ?

Votre contrat prévoyance SMI vous accompagne avec une assistance à domicile 24h/24 et 7j/7 en cas de maladie ou d'accident ayant entraîné une invalidité ou une perte d'autonomie ou un décès.

Nos équipes sont là pour vous informer et vous conseiller dans vos démarches au quotidien et dans les moments difficiles. SMI est à votre écoute et met en place des services adaptés à vos besoins.

Notre ambition : être à vos côtés pour vous protéger et vous soutenir au mieux.

Qui peut en bénéficier ?

Les prestations de l'assistance SMI sont à la disposition des assurés.

Dans quelles zones géographiques est-il possible de bénéficier de l'assistance SMI ?

L'assistance SMI intervient en France métropolitaine, dans les Principautés de Monaco, d'Andorre, ainsi que dans les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer).

CHAMPS D'INTERVENTIONS

	Aide à domicile*	Garde des enfants	Accompagnement psychologique	Aide au retour à l'emploi	Présence d'un proche	Information vie pratique
Services en cas de maladie ou d'accident ayant entraîné						
Une immobilisation à domicile de plus de 5 jours	●	●	●		●	●
Une invalidité	●	●	●	●	●	●
Une perte d'autonomie	●	●	●	●	●	●
Un décès	●	●	●		●	●
Services en cas de pathologies lourdes						
	●	●	●			●

UNE ASSISTANCE ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

- Aide à domicile
- Garde des enfants
- Présence d'un proche
- Aide aux aidants
- Accompagnement psychologique
- Conseils sociaux et médicaux

